



Crèche Lé Pti Kraplé du Hohnack

LIVRET D'ACCUEIL



*L'équipe des Pti Kraplé du Hohnack va bientôt accueillir votre enfant.
Nous mettons ce document à votre disposition pour vous permettre
de vous familiariser avec le fonctionnement de la crèche et ses valeurs.*

LA STRUCTURE

Horaires et fermetures

Lé Pti Kraplé du Hohnack est une micro-crèche ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Le premier mercredi de chaque mois a lieu une réunion du personnel, à cette occasion la structure ferme à 12h30.

Les dates de fermeture de la crèche sont consultables directement sur le site internet de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg : www.enfance-jeunesse-ccvk.fr

L'équipe éducative

Elle est constituée :

- d'une infirmière-puéricultrice (responsable)
- d'auxiliaires de puériculture
- d'auxiliaires petite enfance

L'équipe fonctionne par roulement horaire.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

L'adaptation

Confier son enfant à de nouvelles personnes, dans un nouvel environnement, c'est une étape, quelque fois émouvante pour les enfants et les parents.

L'adaptation est une période transitoire qui va vous permettre de faire connaissance avec les membres de l'équipe de la crèche.

En prévision de ce moment, nous vous conseillons de préparer l'enfant en amont de sa venue en crèche. Dans le cas d'un allaitement maternel, nous vous demandons d'introduire l'utilisation du biberon car si votre enfant ne s'alimente pas correctement, la poursuite de son accueil peut être compromis.

La crèche est un accueil collectif avec un taux d'encadrement de 1 adulte pour 5 enfants non marcheurs. Il est donc important de préparer l'enfant à ne pas être tout le temps dans les bras. Vous pouvez lui proposer des instants d'éveil au sol avec un tapis d'éveil, un portique, des jouets. Cela permettra de réduire les changements, déjà

nombreux durant les premiers accueils et facilitera, pour votre enfant, ce temps d'adaptation.

L'équipe est là pour échanger sur vos attentes et les habitudes de vie de votre enfant. Notre objectif commun : le bien-être et le respect du développement global de votre enfant.

L'ensemble de l'équipe a à cœur de maintenir une communication constante avec les parents (déroulement de la journée, évolutions de l'enfant ...) et est à votre écoute pour d'éventuels échanges ou conseils.

Nous vous demanderons également de nous faire part de tous les éventuels changements pour votre enfant (diversification alimentaire, etc....).

L'arrivée et le départ de l'enfant

A son arrivée, le parent prépare et accompagne son enfant. Ensemble, ils mettent la photo sur le panneau du secteur, ce qui permet de symboliser l'arrivée et de visualiser les personnes déjà présentes. Les affaires dont l'enfant a besoin (change ou autre) sont à sortir du sac et à remettre à l'équipe ou dans le casier de l'enfant.

Le parent remplit chaque matin le planning journalier et échange à l'oral sur les transmissions nécessaires avec le ou professionnel.le qui s'occupe de l'accueil. L'enfant est enregistré en arrivée dans le logiciel de gestion (tablette) au départ du parent, lorsque l'enfant passe sous la responsabilité de l'équipe.

Au moment du départ, l'enfant est enregistré lorsqu'il est repris en charge par son parent, avant le temps de transmission. Le professionnel présent avec le groupe fait les transmissions concernant la journée de l'enfant.

Ces échanges sont importants pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant. Aussi, nous vous conseillons de prévoir dans votre organisation du temps, au moment de l'accueil et du départ de votre enfant.

LES ATELIERS PROPOSES AUX ENFANTS

La crèche est un lieu de vie au sein duquel votre enfant va pouvoir expérimenter, découvrir, évoluer. **Les notions de plaisir et de découverte** sont primordiales et sont privilégiées à une production. Contrairement à l'école, la crèche n'a pas pour but de suivre un programme d'acquisitions ou d'atteindre des objectifs précis.

Ainsi, une grande place est donnée aux « jeux libres », des temps durant lesquels les enfants vont pouvoir créer leurs propres jeux en imaginant, en imitant, en manipulant. Parallèlement, des expériences pédagogiques sont proposées aux enfants. Elles sont orientées vers l'éveil global de l'enfant, dans le respect de son rythme et de son

évolution personnelle. La plupart s'articulent autour d'un thème annuel choisi par l'équipe. La participation à un atelier n'est jamais imposée à l'enfant.

Voici un aperçu des différentes expériences pédagogiques que nous proposons aux enfants :

Expériences artistiques

L'expression artistique est une fenêtre ouverte donnant sur l'exploration des formes, des matières, des espaces, des couleurs... C'est un terrain d'expériences, d'expérimentations. Elle cultive la créativité et laisse libre cours à l'envie de l'enfant, à son imagination. C'est un lieu d'expression.



Expériences corporelles

La place du corps est prédominante chez l'enfant. C'est avec son corps qu'il s'exprime, qu'il exprime ses émotions et qu'il rentre en relation avec autrui. Le langage vient compléter les fonctions du corps. Le corps reste le principal médiateur. L'éveil corporel englobe : la motricité, la sensorialité, l'expression corporelle, la connaissance du corps.

Expériences langagières

Dans cette tranche d'âge, l'expression orale se met en place très progressivement et au rythme de chacun. Ils vont d'abord utiliser des petits mots simples appuyés par la gestuelle, le langage des signes, les jeux de doigts et comptines. Ils intégreront aussi énormément de vocabulaire puis vont être capable, au fur et à mesure, de faire des petites phrases. Tout sera alors source d'enrichissement pour l'enfant : il aura plaisir à écouter, à répéter, à reproduire des sons, à jouer avec sa voix.

Expériences logiques

Par les jeux de logique, les enfants vont développer leurs habiletés sur plusieurs plans, ils réfléchissent, résolvent des problèmes, surmontent des embûches, s'expriment, bougent, coopèrent parfois. Ils exercent leurs sens : bien regarder, écouter, reproduire, et travaillent leur capacité de mémorisation. Ils vont faire des expériences, des tests, essayer d'une autre façon. Ils vont apprendre à respecter des règles.

Jeux de construction

Il s'agit de tous les jeux de cubes, lego, briques, permettant à l'enfant de construire mais surtout dans un premier temps, de démolir. Selon l'âge, les jeux de construction vont peu à peu aider l'enfant à affirmer son habileté, gagner en confiance en lui et développer son imaginaire. Qu'il y joue seul ou en groupe, il découvre la fierté d'avoir créé un objet, un univers.

Expériences sensorielles

C'est grâce à ses 5 sens que l'enfant découvre le monde qui l'entoure. En les sollicitant, on stimule son intérêt et aiguise sa curiosité. C'est petit à petit qu'il met en relation ses sens. Certaines activités que l'on propose vont faire appel à un sens en particulier mais c'est l'association des 5 sens qui permet à l'enfant de découvrir son environnement.

En petit groupe

Si au début l'enfant découvre le monde qui l'entoure seul, il va partir petit à petit à la découverte des autres pour finalement commencer à jouer ensemble. C'est le début des jeux de société, la notion de tour de rôle...

Découverte du monde extérieur

A la crèche, on ne vit pas en vase clos. C'est un lieu de vie qui s'intègre dans son environnement, son quartier, son village. Dès que nous en avons l'occasion, nous sortons en petit groupe pour découvrir et profiter des endroits qui nous entourent et qui sont enrichissants pour les enfants.

Jeux symboliques

Les jeux symboliques représentent tous les jeux d'imitation de l'adulte que l'enfant va élaborer autour de 2 ans. L'enfant reproduit des situations qu'il vit au quotidien, ce qui lui permet essentiellement de différencier les rôles sociaux et de gérer sa frustration. Aussi, la place des jeux d'imitation et des coins jeux (poupées, dînette, bricolage...) est essentielle pour permettre à l'enfant de mieux appréhender le réel. Dans la mesure du possible, les enfants y ont accès sans restriction pendant les temps de jeu.

QUELQUES REGLES D'ACCUEIL

Afin que l'accueil de votre enfant se passe au mieux, nous demandons aux familles de respecter les points suivants.

A son arrivée, l'enfant doit avoir pris son petit déjeuner, être changé et habillé.

Les affaires à prévoir pour votre enfant

- Un sac avec une tenue de rechange complète en cas de besoin. Elle devra être à sa taille, adaptée à la saison et non fragile.
- Une paire de chaussons ou chaussures d'intérieur (dès que l'enfant marche dehors avec ses chaussures).
- L'équipement adéquat pour jouer dehors par tout temps (chapeau obligatoire en été. Bonnet, écharpe, veste, gants en hiver). A défaut l'enfant ne pourra pas sortir.
- Une tétine qui reste à la crèche si l'enfant en utilise une.
- Le port de bijoux, barrette à cheveux, boucles d'oreilles et attache tétine est proscrit.

Santé

L'enfant ne pourra être accueilli en cas de température supérieure ou égale à 38° à l'arrivée.

En cas de douleur importante ou de fièvre supérieure à 38.6°, du sirop de Doliprane pourra être administré sous réserve qu'une ordonnance en cours de validité ait été fournie.

Les professionnels sont autorisés à donner certains médicaments prescrits sur ordonnance (voir conditions auprès de l'équipe).

Nous vous demanderons également de nous présenter la page de vaccination du carnet de santé de votre enfant après chaque nouveau vaccin obligatoire.

Horaires d'accueil

Afin de respecter le sommeil des enfants présents, il n'y a pas d'arrivée ou de départ entre 12h et 13h30.

Dans le groupe des grands, pour des raisons d'organisation, il est demandé aux enfants d'arriver avant 11h (heure du repas) si possible.

CHARTRE DES FAMILLES

Pour des raisons de sécurité, toute personne entrant dans l'enceinte de notre structure est soumise aux règles en vigueur dans celle-ci. Afin de vous familiariser avec ces dernières, nous vous présentons donc ici une charte de « bonne conduite dans la structure ».

Les parents (ou personnes autorisées) qui amènent leur enfant prennent garde à sa sécurité jusqu'à ce qu'il soit confié à notre équipe. A l'inverse, les parents reprennent ce rôle dès que leur enfant leur est à nouveau confié. A cette fin, nous vous rappelons qu'il est interdit pour les enfants de :

- Se mettre debout sur les bancs, chaises, tables ou autres sources de danger.
- Pénétrer dans l'espace cuisine
- Courir à l'intérieur de la crèche
- Faire preuve de violence physique ou verbale envers un tiers

Lors de votre présence dans nos locaux, nous vous demandons de :

- Ne jamais laisser un enfant seul sur le plan de change mis à votre disposition
- Porter des sur-chaussures dès le sas d'entrée
- Ne pas utiliser votre téléphone à l'intérieur des secteurs
- Ne pas prendre en charge un autre enfant que le vôtre (porter, réprimander etc...)
- Adopter un comportement et un langage correct
- Etre attentif à bien refermer toutes les portes ou portillons derrière vous.

INFORMATIONS PARTICULIERES AUX ENFANTS DE MOINS DE 18 MOIS

« Un individu dans un groupe »



Jusqu'à l'âge de 4-5 mois, l'enfant n'a pas encore régularisé son rythme : veille, sommeil, alimentation. Nous nous adaptons donc au rythme de chacun, en nous basant pour cela sur les habitudes alimentaires du bébé (repas toutes les x heures) et sur les transmissions des parents (heure du dernier repas, change, sommeil).

Les changes se font selon l'heure d'arrivée à la crèche puis toutes les 3 heures au minimum.

L'ALIMENTATION

Pour les plus jeunes enfants (moins de 6 mois)

La famille fournit le lait maternisé en boîte fermée ainsi que 2 biberons qui resteront dans la structure. Il vous est possible de ramener le lait maternel suivant un protocole spécifique à demander au responsable de la crèche.

La diversification alimentaire se fait au sein de la famille. C'est à vous, parents, de transmettre les informations concernant les nouveaux aliments introduits afin que les repas pris en structure puissent être adaptés.

La diversification est mise en place comme ceci :

- Lorsque 4 légumes sont introduits par les parents, tous les légumes seront donnés en structure, même protocole pour les fruits
- Lorsque 1 viande est introduite par les parents, toutes les viandes seront données en structure, même protocole pour le poisson
- Lorsque 1 laitage est introduit, tous les laitages seront donnés en structure, y compris le fromage
- Œuf en fonction de la recommandation du médecin de l'enfant
- L'introduction des pois chiches se fera également à la maison du fait de leur éventuel pouvoir allergisant

Jusqu'à l'âge de 6 mois, les repas proposés sont constitués de petits pots.

A partir de 6 mois, votre enfant se verra proposer un repas bébé « traiteur », sans additifs, conservateurs ou exhausteurs de goût.

LE SOMMEIL

Votre enfant a des besoins de sommeil qui lui sont propres. Les temps de sieste lui seront donc proposés en fonction de son état de fatigue. L'enfant ne sera pas réveillé sur demande, même si l'heure de repas est dépassée (sauf spécificités précisées dans le protocole sommeil disponible en structure). Nous disposons de 3 dortoirs avec lits à barreaux.

Lorsque l'enfant a besoin d'une présence pour trouver le sommeil, nous disposons de transats dans la pièce de vie.

Dans le cadre de la prévention de la « mort subite du nourrisson », une procédure spécifique de suivi des siestes des enfants de moins de 1 an est appliquée par l'équipe éducative.

PASSAGE DANS LE GROUPE DES GRANDS

Lorsque votre enfant manifesterait de plus en plus l'envie de participer à la vie du groupe (autour de 18 mois) et qu'il aura acquis l'autonomie suffisante, nous lui proposerons de passer de plus en plus de temps avec les enfants les plus grands.

INFORMATIONS PARTICULIERES AU GROUPE DES GRANDS

« Un groupe constitué d'individus »



Les enfants accueillis dans le groupe des grands sont âgés de 18 mois à 3 ans.

L'enfant y est amené à suivre le rythme du groupe : il y a donc certaines règles de vie à respecter.

Nos actions s'adaptent à l'âge et aux besoins de l'enfant, sachant qu'entre 18 mois et 3 ans, l'attention et l'écoute d'un enfant ne sont pas les mêmes.

LA JOURNEE TYPE

7h30 à 9h	Accueil, lavage des mains, jeux libres...
9h	Temps de regroupement, chansons ou histoire, hydratation
9h30	Ateliers expériences ou jeux libres au choix de l'enfant
10h30/10h45	Changes ou/et passage aux toilettes, lavage des mains. Temps de regroupement (chansons, histoires) avant le repas
11h	Repas. Changes ou/et passage aux toilettes, préparation à la sieste
12h	Sieste
Dès 13h	Réveil échelonné des enfants, changes ou/et passage aux toilettes
14h	Ateliers expériences ou jeux libres au choix de l'enfant
15h15	Lavage des mains, rassemblements, histoires
15h30	Goûter
16h à 18h30	Derniers changes, jeux libres, départ des enfants et transmissions.

LE SOMMEIL

Les grands ont un **temps de sieste en commun** après le repas.

Avant la sieste, un adulte s'occupe des changes et propose les toilettes aux enfants qui n'ont pas de couche.

Les enfants cherchent un panier pour y mettre leurs habits puis sont dirigés vers le dortoir.

Un adulte est présent dans le dortoir tout au long de la sieste. Il est un repère favorisant le sommeil de tous les enfants en leur permettant un réveil échelonné.

La sieste est proposée à tous les enfants, sans exception, pour permettre à tous de se reposer.

Les enfants se réveillent quand ils ont assez dormi. L'équipe ne réveille en aucun cas un enfant qui dort.

LA PROPETE

On parle d'acquisition de la propreté et non d'apprentissage. Il s'agit d'une maturation neurologique. Avant 18 mois l'enfant n'est pas en capacité de contrôler ses sphincters. Les premiers essais se font à l'initiative de l'enfant. Il est important qu'il y ait une continuité entre la maison et la crèche. Aussi, nous proposerons à votre enfant d'aller sur le pot ou les toilettes s'il en exprime le désir et/ou si vous avez déjà commencé à la maison. Cela se passe aux moments des changes et avant les différents temps forts de la journée.

Afin que votre enfant puisse être le plus autonome possible dans cette acquisition, il est conseillé de mettre des vêtements simples à enlever (privilégier les couches culottes et éviter les bodys).

Les « accidents » sont normaux et il peut arriver qu'il y ait une période de régression. Pour cette période, il est donc important de prévoir plusieurs tenues de rechange dans le sac de votre enfant.

INFORMATIONS UTILES

POUR CONSULTER DANS LEUR INTEGRALITE

Le projet d'établissement :

Le règlement de fonctionnement : <https://www.enfance-jeunesse-ccvk.fr/enfance-ccvk/petite-enfance/reglement-fonctionnement-creches-ccvk>

Le livret sur le langage des signes utilisé au multi accueil : <https://www.enfance-jeunesse-ccvk.fr/enfance-ccvk/petite-enfance/20170427-livret-ldsb.pdf>

CONTACTS

Service Petite Enfance

Communauté de communes de la vallée
de Kaysersberg (CCVK)
31 rue du Geisbourg
6824 KAYSERSBERG VIGNOLE
Tel : 03 89 78 21 55 (accueil de la CCVK)
Mail : petite.enfance@cc-kayserberg.fr

Micro-crèche Lé Pti Kraplé du Hohnack

296 C Le Centre
68910 LABAROCHE
Tel : 03 68 61 13 00
Mail : creche.labaroche@cc-kaysersberg.fr

INFORMATIONS ET ACTUALITES DU SERVICE PETITE ENFANCE

www.enfance-jeunesse-ccvk.fr

facebook.com/ccvalleekaysersberg ou instagram.com/ccvalleekaysersberg

